

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 6 février 2015

Convocations du 02 février 2015

L'an deux mil quinze, le six février à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Albert, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Alleaume. Pelletier. Rossi. Mmes Rolland. Gaudry. Lauvernier.

Absents excusés : Mme Campas (pouvoir à Mme Lauvernier). Mme Tanné-Dusapin (pouvoir à M. Demerre). Mme Chauvin (pouvoir à M. Romano). M. Le Valégant (pouvoir à M. Pelletier)

Absent : Mme Tremblay

Secrétaire de séance : M. Alleaume

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 9 janvier 2015
- M. Albert signale avoir pris contact avec M. Daubin du Conseil Général pour voir les problèmes sur les voies départementales, mais ce dernier est parti à la retraite ; il est regrettable que la demande n'ait pas l'objet d'un suivi avec une autre personne.
- Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte qu'une délibération soit prise pour pouvoir solliciter les demandes de subvention au titre du fonds départemental de péréquation au fur et à mesure de l'année.
- Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que la commune reverse au Sivom Saulnières – Crécy-Couvé les sommes parvenues et à venir, au titre du fonds d'amorçage, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires soit 50 euros par enfant (3 x 1900 euros)
- Une réunion pour le SDE est prévue dans diverses communes, Monsieur Toutin se rendra à celle se tenant à Levasville.
- L'ERDF propose deux invitations pour le Salon de l'agriculture, Monsieur le Maire ne s'y rendant pas les laisse à disposition des intéressés. Réponse avant le 20.02.
- Locations de salle :
 - o Une personne souhaite louer la salle du 31.12 au 03.01. 2016, demande quel tarif est pratiqué : Réponse : 2 x 48 h
 - o L'association Blaise Vallée Durable de Crécy demande à louer pour une conférence de 3 h, un vendredi soir, mais le lendemain la salle est louée ; le tarif demandé est celui de 24 h mais comme la salle doit être rendue propre, il sera proposé une déduction de 40 € (2 h de ménage)

- Une association « Emanessance » souhaitant faire un enseignement des activités physiques et sportives demande les possibilités pour louer la salle de Saulnières.
Réponse : le conseil peut émettre un avis favorable de principe mais doit avoir plus de précisions : le nombre de dates par semaine, les horaires etc...

Monsieur le Maire reprendra contact avec la responsable.

- Soirée théâtrale à la salle polyvalente par la troupe « les balladins de l'estrée », la seule date possible semble être le samedi 6 juin ; il s'agit d'une pièce d'Eugène Labiche « Le chapeau de paille », la troupe se rémunère avec les entrées : adulte : 5 € - pour les – de 18 ans : 3 €.

A voir sur place, si la salle est susceptible de pouvoir recevoir ce spectacle

- Monsieur le Maire indique avoir reçu un message du maire de Saulnières 35 qui accepte la proposition de venir le week end du 2 – 3 mai. Prévoir une réunion pour l'accueil.
- Appel de Mme Neveu de Dreux Agglomération pour savoir si peut paraître dans la revue « agglo » la proposition des terrains mis en vente . Terrains viabilisés, clôturés, plantations le long de la voirie, 18 terrains de 400 à 1000 m². Des haies sont prévues entre la route et les maisons.
- **TOUR DE TABLE :**
 - M. Romano : l'agent d'entretien des locaux a reçu ses feuilles de planning et les fiches de stock des produits d'entretien.
Demande que la clé de la porte d'entrée soit redonnée pour permettre à l'agent d'ouvrir et nettoyer l'entrée.
Demande que lors de la prochaine réunion de chantier avec l'équipe de l'assainissement soit vu le problème du rétro cassé de la voiture d'un agent de l'école.
Signale que le propriétaire du petit terrain à côté du 2 rue du feu a sollicité un branchement à l'assainissement collectif. Ceci étant un plus, sera à la charge du demandeur. Coût 1500 euros.
Indique que suite à un rendez-vous avec M. Chamard de l'ERDF, sera étudié un projet de lignes enterrées à l'étang avec un transfo au bord de l'étang. Une demande sera faite dans ce sens.
Soulève le problème des chiens errants de M. Grenet Gérald ; une lettre en recommandée lui sera envoyée, lui demandant de vérifier sa clôture et une autre à la Fédération des Chasseurs ; Copie des deux courriers sera envoyée à la Gendarmerie.
 - M. Toutin : signale la mise en place du SIG pour le cadastre communal.
 - Mme Lauvernier indique qu'elle a assisté à un stage dont l'objet est le cimetière communal (reprise des concessions ...) et un autre sur l'archivage communal (possibilité qu'une personne vienne sur place pour aider à la mise en place)

- M. Rossi : indique que dans la prochaine information communale, les sujets du monoxyde e carbone et de détecteurs de fumée seront abordés.
Soulève le problème des armoires pour produits phytosanitaires.

Indique que le bulletin communal est sur le site de la commune en format PDF.

- M. Pelletier : indique avoir assisté à une réunion du CNAS.
- Mme Gaudry : demande si des coupures d'eau ont eu lieu sur toute la commune ; réponse : elles étaient dues à des casses lors des travaux.
- Mme Rolland : parle de l'opération « voisins vigilants » (panneaux aux entrées de la commune) ; coût : 800 €/an. Le conseil trouve le montant élevé.

- **QUESTIONS DU PUBLIC :**

- M. Hérédia : s'étonne de ne pas être informé des travaux ayant lieu sur la Blaise ; réponse : ceci n'est pas du ressort de la mairie voir avec le SIVB (syndicat de la Blaise).

Monsieur le Maire indique que la réunion prévue le 10.02 à 18 h 30, à la salle polyvalente est annulée. Un des intervenants est malade, elle sera reportée. Prévenir les personnes invitées.

M. le Maire demande à M. Hérédia (un courrier lui a été adressé dans ce sens) qu'il retire la carcasse de son camion dans l'allée des marronniers, pour permettre les travaux d'assainissement ; celui-ci indique que le chef de chantier lui a précisé que cela ne gênait pas ; M. Le Maire précise qu'elle doit être retirée.

M. Hérédia demande qu'en échange les arbres de l'allée soient élagués. Le Conseil indique que si les arbres sont sur le domaine communal, ils seront taillés au même titre que les autres arbres de la commune.

M. Hérédia indique que les impôts fonciers sont en augmentation ; réponse contrôler sa feuille d'imposition pour voir que l'augmentation communale n'est que de 1 à 2 % , le reste est du fait des autres instances (région, département, agglo etc...)

M. Hérédia demande que soit examiné l'éclairage public de l'allée des marronniers, certains points noirs.

- Commission des finances prévue le 3 mars de 20 à 22 h

Séance levée à 22 h 20.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents